

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi  
6 septembre 2011 à 20h00 au Centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route  
148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger  
Larose, Lynne Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présent, le directeur général.

La séance débute à 20h00.

**11-09-832**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Consultant – organisation administrative
3. Ajouts – contrat – système de traitement d'eau potable – village de Quyon
4. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**11-09-833**

**CONSULTANT – ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

CONSIDÉRANT les appels d'offre pour un consultant visant à étudier et recommander  
des changements, s'il y a lieu, sur l'organisation administrative de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre de la firme, GRH Solutions (Mme Marjolaine Hébert);

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie le mandat d'évaluation et de réorganisation des postes administration à GRH Solutions, tel que soumis, pour la somme de 8 850,00 \$ (avant taxes).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'un tarif de 150,00\$ / heure sera prévu pour tout travail supplémentaire non prévu à l'offre.

Adoptée

**11-09-834**

**CHANGEMENT AU CONTRAT – SYSTÈME DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE – VILLAGE OF QUYON**

CONSIDÉRANT les changements proposés (changement #7) par M. André Mathieu, ing.;

CONSIDÉRANT la recommandation de notre chargé de projet et la confirmation de subvention;

Il est

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte les changements proposés au contrat pour le système de purification de l'eau potable au montant de 4 759,46 \$ (avant taxes) tel que recommandé et apparaissant aux documents à cet effet.

Adoptée

**11-09-835**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par        Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h20 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*